



Lettre ouverte à toutes les étudiantes et à tous les étudiants en orthophonie

C'est avec une grande solennité que l'intersyndicale s'adresse à vous.

Depuis de nombreuses années nous nous mobilisons pour que notre métier soit reconnu, garde sa place au sein de notre précieux système de santé.

Aujourd'hui, alors que l'orthophonie est en train de disparaître des hôpitaux, nous constatons qu'un risque majeur menace l'avenir même de notre métier avec de lourdes conséquences pour les patients et les étudiants.

La trop faible rémunération des orthophonistes salariés, le manque de reconnaissance entraînent leur fuite des hôpitaux.

L'orthophonie est née à l'hôpital, elle est toujours adossée aux CHU et facultés de médecine.

Il faut que les patients puissent encore avoir accès à des soins orthophoniques à l'hôpital.

Il faut que l'hôpital continue d'être un des lieux de formation d'excellence pour les étudiants. Il faut qu'ils puissent y faire des stages, et être encadrés pour leur mémoire.

Avant qu'il ne soit trop tard, afin d'enrayer la fuite des orthophonistes des hôpitaux, et plus largement des établissements médico-sociaux, il faut que la situation change. La juste reconnaissance salariale des orthophonistes est LA seule solution.

Le gouvernement vient une nouvelle fois de présenter le décret qui nous classe sur les grilles salariales de bac +3, sans tenir compte de notre niveau de qualification et de compétences.

Face à l'urgence, et après l'épuisement de toute démarche de concertation, nous avons décidé de cesser toute activité d'enseignement théorique et clinique, du 23 juin au 13 juillet.

Nous appelons les orthophonistes salariés à faire grève et à manifester le jeudi 25 juin pour la reconnaissance professionnelle et contre la dégradation des conditions de travail sur nos lieux d'exercice.

Dès le retrait du décret, la grève sera suspendue.

Orthophonistes salariés et libéraux, nous sommes convaincus que c'est la mort programmée de notre métier qui se vaut aujourd'hui.

La grève que nous venons de décider a pour objectif d'empêcher ce désastre.



Depuis des décennies nous faisons fonctionner les centres de formation quasiment bénévolement, les orthophonistes hospitaliers et non hospitaliers n'ont jamais compté leur temps.

L'alliance d'un enseignement basé sur, d'un côté une solide expérience clinique et de l'autre une formation universitaire, est ce qui permet la qualité de l'enseignement. La variété des lieux de stage est la garantie d'une formation permettant de soigner tous les patients nécessitant des soins orthophoniques, quelle que soit leur pathologie.

Nous devons tous ensemble obtenir que le ministère retire son projet et réponde de façon favorable à nos demandes.

Il y va de l'intérêt de la qualité des soins, et de la formation.

C'est pour vous, futurs professionnels et pour les patients que nous continuons de nous battre aujourd'hui :

- pour préserver la qualité de votre formation théorique et clinique,
- pour que les postes salariés restent attractifs et continuent à être pourvus par des orthophonistes,
- pour que nos compétences professionnelles soient quel que soit notre mode d'exercice
- pour préserver la qualité et l'égalité des soins pour les patients

CONTACTS

CFTC Santé et Sociaux : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FO Santé-Sociaux : Hervé ROCHAIS 06 19 69 01 74 / Christine ARDAY 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

UNADREO : Stéphanie BOREL 06 22 66 10 65

UNSA : Josette BARBAGIN 06 30 69 85 59

CFO : Fabienne Vannier 06 17 89 51 99